# STAGES 2023 ENERGIE ET GEOBIOLOGIE

#### <u>CLAIR-RESSENTI ET TAUX VIBRATOIRE</u> – 3 jrs 17 au 19 Mars (à Escamps 46)

#### RENCONTRE AVEC LES ESPRITS DE LA NATURE – 3 jrs 14 au 16 Avril (à Escamps 46)

<u>GEOBIOLOGIE : module « Phénomènes telluriques »</u> – 3 jrs 12 au 14 Mai (à Escamps 46)

<u>GEOBIOLOGIE : module « Phénomènes invisibles »</u> – 3 jrs 2 au 4 juin (à Escamps 46)

#### <u>GEOBIOLOGIE SACREE dans le Lot</u> – 3 jrs 23 au 25 Juin (autour d'Escamps 46)

#### <u>CLAIR-RESSENTI ET ESPRITS DE LA NATURE</u> – 5 jrs 12 au 16 Juillet (à Escamps 46)

<u>GEOBIOLOGIE « 2 modules » Phénomènes telluriques + invisibles</u> – 6 jrs 14 au 19 août (à Escamps 46)

## **GEOBIOLOGIE SACREE en BRETAGNE - 5 jrs 6 au 10 septembre** (Erdeven 56)

<u>RENCONTRE AVEC SOI</u> module 1 – 3 jrs 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre (à Escamps 46)

> GEOBIOLOGIE module 3– 3 jrs 20 au 22 octobre (à Escamps 46)

RENCONTRE AVEC SOI module 2 – 3 jrs 3 au 5 novembre (à Escamps 46)

Dates susceptibles d'être modifiées : à vérifier avec Nathalie et Jean



#### **GEOBIOLOGIE - HARMONISATION de l'HABITAT**

Nathalie A. Renault **06 16 28 89 11** - Jean Renault **06 20 65 03 41**www.energie-et-geobiologie.fr -geobio-lot-46@orange.fr
https://www.facebook.com/EnergieEtgeobiologie
N° SIREN: 533 293 908



### **Bulletin d'inscription**

à retourner à : Nathalie et Jean RENAULT Route du Mas de Fraysse - 46230 ESCAMPS

06 16 28 89 11 - geobio-lot-46@orange.fr

www.energie-et-geobiologie.fr

O Je m'inscris pour le stage
du : à à
Nom Prénom
Adresse
Code postalVille
E-mail Age :
Téléphone :Facebook :
O Je joins mon chèque d'acompte de 80 € * /personne  Je prendrai les repas de midi avec le groupe au restaurant (15 à 20€) O oui O non  Merci de nous préciser : O Végétarien O Pas de viande mais poisson ok
○ Sans gluten ○ Autre (préciser) :  (En stage de Géobio Sacrée : pique-nique en extérieur, chacun amène son casse-croûte)
Prêt d'un pendule souhaité : O oui O non
Bulletin d'inscription à compléter et retourner avec un chèque d'acompte de 80€ à l'ordre de Nathalie Renault.
* Ce chèque ne sera encaissé qu'à l'issue du stage. Il sera remboursé intégralement en cas de désistement annoncé 15 jours minimum avant le début du stage. Si le désistement est annoncé après ce délai, le chèque sera encaissé. Tout stage commencé est dû dans son intégralité. L'inscription ne pourra être prise en compte qu'après l'envoi de ce bulletin et du chèque d'acompte. Nous nous réservons le droit d'annuler - ou reporter - le stage pour raisons sanitaires ou impératives. Dans ce cas, le chèque d'acompte sera renvoyé ou reporté sur un stage ultérieur.